

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7356733001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7356733001>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 février 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Lauraline TOURET, Notaire au sein de la SELARL ACT é CONSEIL, titulaire d'un Office Notarial à ANGERS (49), 2 rue Auguste Gautier, le 30 janvier 2024, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société TY YANN, sise à ANGERS (49000) 20 B rue Desjardins, SIREN 341 095 966 - RCS ANGERS.

A :

La Société AROMA SUSHI, sise à ANGERS (49100) 15 avenue René Gasnier Rez-de-Chaussée, SIREN 804 757 276 - RCS ANGERS.

Désignation du fonds : crêperie-bar, vente de crêpes, galettes et pâtisseries sis à ANGERS (49000), 20B rue Desjardins - nom commercial TY YANN.

Prix : CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

En partenariat avec

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

